

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

- 1.1 Enjeux clés du territoire
- 1.2 Axes et objectifs stratégiques

Annexe 2 – Projets recensés sur le territoire

- 2-1 Liste des projets par Axes et Objectifs stratégiques
- 2-2 Présentation du plan d'action

Annexe 3 – Liste des projets suffisamment mûres pour démarrer

- 3-1 Fiche projet #1
- 3-2 Fiche projet #2
- 3-3 Fiche projet #3
- 3-4 Fiche projet #4
- 3-5 Fiche projet #5
- 3-5 Fiche projet #6

Annexe 1 – Orientations stratégiques

1. Enjeux clés du territoire (cf éléments présentés dans le Protocole)

1. Contribuer au bien-être de ses habitants
2. Le tourisme comme moteur de visibilité, d'attractivité et de création de richesses
3. Un territoire de développement pour maîtriser son destin
4. Affirmer le rôle de la Communauté de communes

2. Axes et objectifs stratégiques

AXE 1 – Développer une économie responsable, diversifiée et durable

- 1. Faire du tourisme un levier de l'attractivité et de la création de richesse sur le territoire en s'appuyant sur son patrimoine historique et paysager**
 - a. Conforter l'offre d'équipements touristiques à vocation culturelle notamment autour de Bénévent et de Saint Jacques de Compostelle
 - b. Enrichir l'offre de tourisme de pleine nature en s'appuyant sur l'identité paysagère du territoire
 - c. Soutenir le développement d'une offre d'accueil (hôtellerie, restauration) renouvelée en s'appuyant sur la richesse des paysages pour une hospitalité de qualité cohérente
 - d. Faciliter la visibilité de l'offre touristique
- 2. Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification**
 - a. Soutenir la compétitivité des entreprises locales
 - b. Encourager la création d'emplois et d'activités
 - c. Conforter l'agriculture comme composante du développement économique et touristique

AXE 2 – Garantir un cadre de vie en s'appuyant sur notre patrimoine dans le contexte du changement climatique

- 1. Doter le territoire d'une politique d'aménagement de l'espace**
 - a. Élaborer des outils de planification et de cohérence spatiale selon une approche paysagère
 - b. Définir des règles partagées et des outils pour garantir un aménagement durable du territoire
- 2. Préserver les espaces naturels et viser l'utilisation raisonnée des ressources**
 - a. Veiller à la préservation et au renouvellement du patrimoine arboré et du maillage bocagé
 - b. Préserver et mettre en avant la biodiversité
 - c. Sécuriser, préserver, économiser, optimiser et valoriser la ressource en eau
 - d. Optimiser la collecte des déchets pour les réduire, les recycler, les transformer, les réutiliser
- 3. Engager le territoire dans sa transition écologique et accompagner la transition énergétique**
 - a. Des collectivités exemplaires dans leurs investissements en matière énergétique et dans leur politique d'achat
 - b. Améliorer la performance énergétique des constructions pour une meilleure sobriété
 - c. Favoriser la production d'énergie sur le territoire dans le respect du cadre paysager et patrimonial
 - d. Engager les entreprises du territoire sur le thème de l'efficacité énergétique
 - e. Favoriser de nouvelles formes de mobilité adaptées à la ruralité

AXE 3 – Organiser notre territoire pour renforcer un socle commun de services à la population

- 1. Proposer une offre culturelle, éducative et de loisir de qualité en fonction des dynamiques démographiques**
 - a. Améliorer et entretenir le parc d'infrastructures sportives, culturelles et de loisirs structurantes du territoire

- b. Assurer un maillage suffisant et bien réparti de solutions d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse
 - c. Encourager un dynamisme associatif au service d'un territoire solidaire (sport, culture, santé...)
- 2. Renforcer l'accès aux soins sur le territoire à travers un projet territorial de santé**
- a. Agir pour l'installation et l'accueil de professionnels de soin sur le territoire
 - b. Améliorer la connaissance et favoriser la coordination de l'offre de soin locale

AXE 4 – Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature

- 1. Assurer le développement en logements en quantité et en qualité pour accompagner les parcours résidentiels sur le territoire**
- Développer de nouveaux logements et rééquilibrer le parc sur le territoire pour répondre aux besoins de la population (petits logements, parc locatif privé et social...)
 - Proposer une offre de foncier à la construction en cohérence avec la mise sur le marché de logements
- 2. Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire**
- Requalifier les espaces publics des pôles principaux et secondaires pour des lieux de vie partagés et sécurisés
 - Maintenir un maillage en commerces cohérent dans les centres des villes, bourgs et hameaux
 - Dynamiser les centre-bourgs par des activités culturelles et commerciales tout au long de l'année
 - Œuvrer pour le maintien et la valorisation du patrimoine bâti
 - Assurer la desserte numérique du territoire (4G et Fibre optique)

Annexe 2 – Projets recensés sur le territoire

1. Projets recensés sur le territoire par Axe stratégique

AXE 1 – Développer une économie responsable, diversifiée et durable

1. Faire du tourisme un levier de l'attractivité et de la création de richesse sur le territoire en s'appuyant sur son patrimoine historique et paysager

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Réaménagement de l'accueil de l'OT	Communauté de communes	Bénévent l'Abbaye		2022	2023
Scénovision Nouvelle muséographie	Communauté de communes	Bénévent l'Abbaye		2022	2024
Plan Vélo tourisme	Communauté de communes	Territoire intercommunal		2023	2023
Site d'escalade à Salagnac	Commune le Grand-Bourg	Le Grand-Bourg		2023	2023

2. Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Développement des circuits courts en matière de productions agricoles	Commune d'Arrènes	Arrènes		2022	2024
Extension et modernisation du bâtiment	FURMECA	Fursac			

AXE 2 – Garantir un cadre de vie en s'appuyant sur notre patrimoine dans le contexte du changement climatique

1. Doter le territoire d'une politique d'aménagement de l'espace

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Finaliser la démarche PLUi	Communauté de communes	Territoire intercommunal	60 000€	2018	2022
Préfiguration de SCoT	Agence d'attractivité A2.3	Creuse	80 000€	2022	2023

2. Préserver les espaces naturels et viser l'utilisation raisonnée des ressources

Intitulé du projet	Maître	Localisation	Coût	Démarrage	Fin
--------------------	--------	--------------	------	-----------	-----

	d'ouvrage		prévisionnel		
Valorisation de la Gartempe et de ses abords – liaisons douces	Commune de Fursac	Fursac		2023	2026
Mise en valeur paysagère et architecturale du bourg et de ses abords	Commune d'Aulon	Aulon		2022	2024
Commune de Marsac	Réfection de la station d'épuration	Marsac		2022	

3. Engager le territoire dans sa transition écologique et accompagner la transition énergétique

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Repenser la cour d'école dans la perspective du changement climatique	Commune de Fursac	Fursac		2022	
Diagnostic éclairage public, modernisation, réduction de la consommation d'énergie	Commune de Fleurat	Fleurat			
Diagnostic énergétique	Commune de Saint Goussaud	Saint Goussaud		2022	2023
Politique d'économie d'énergie sur les bâtis communaux	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg			
Politique des déplacements intra bourg – inter villages	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg			
Réhabilitation de 4 logements dans le bourg, réduction de la consommation d'énergie	Commune de Fleurat	Fleurat			
Rénovation des logements communaux	Commune de Lizières	Lizières		2023	2024

AXE 3 – Organiser notre territoire pour renforcer un socle commun de services à la population

1. Proposer une offre culturelle, éducative et de loisir de qualité en fonction des dynamiques démographiques

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Aménagement et agrandissement de la micro-crèche à Marsac	Communauté de communes	Marsac	129 000€	2022	2023
Structurer un réseau de lecture publique sur le territoire	Communauté de communes	Territoire intercommunal		2023	2025
Evolution du centre de loisirs de Grand-Bourg – Pôle Enfance	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg		2023	2024
Adapter et faire grandir l'école	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg		2022	2024
Agrandissement de la salle des fêtes	Commune d'Aulon	Aulon		2024	2026
Création d'un espace associatif partagé avec notamment un centre de vie sociale et une médiathèque	Commune de Fursac	Fursac	1 M€	2021	2023
Aménagement de l'étang communal	Commune de Marsac	Marsac		2024	2026
Construction d'un gymnase, espace sportif et de loisirs	Commune de Fursac	Fursac	1 000 000€	2021	2023
Développement de l'Auberge multi services, lieu de vie	Commune de Châtelus le Marcheix	Châtelus le Marcheix		2023	
Réhabilitation de l'ancien restaurant en lieu hybride	Commune de Saint Priest la Plaine	Saint Priest la Plaine		2022	
Réhabilitation de l'immeuble Gayaud (espace artistique et logement)	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye			

2. Renforcer l'accès aux soins sur le territoire à travers un projet territorial de santé

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Marsac, Grand-Bourg et Fursac	Communauté de communes	Marsac, Grand-Bourg et Fursac	2 M€	2020	2022
Aménagement d'une maison de soins	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye		2023	2025
Remise à niveau de l'EHPAD	Commune de Marsac	Marsac		2023	2025

AXE 4 – Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature

1. Assurer le développement en logements en quantité et en qualité pour accompagner les parcours résidentiels sur le territoire

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Accompagnement de propriétaires d'anciens bâtiments agricoles pouvant se transformer en habitat locatif – maisons vacantes	Commune de Lizières	Lizières		2022	2026
Construction de 4 logements pour personnes seules à mobilité réduite – seniors (plus de 70 ans)	Commune de Chamborand	Chamborand			
Création d'un écolotissement	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye		2021	2024
Création d'un écoquartier dans le bourg de Vieilleville	Commune de Mourioux Vieilleville	Mourioux Vieilleville		2022	2025
Réhabilitation de l'immeuble Joly (espaces commerciaux et logements)	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye	888 000 €	2021	2022
Transformation de l'ancienne Mairie et de l'Agence postale en 2 logements locatifs et bureaux	Commune de Saint Priest la Plaine	Saint Priest la Plaine	310 000 €	2022	2022
Réhabilitation de l'immeuble Pigerol (espace commercial et logements)	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye			

2. Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Localisation	Coût prévisionnel	Démarrage	Fin
Aménagement de l'espace – place de Villers – place de l'église / abbatale – Maison des patrimoines	Commune de Bénévent l'Abbaye	Bénévent l'Abbaye		2022	2025
Création d'un commerce en centre-bourg – restauration rapide	Commune de Mourioux Vieilleville	Mourioux Vieilleville	345 098,39 €	2022	2023
Mise en valeur du petit patrimoine – recensement du patrimoine	Commune de Lizières	Lizières		2021	2023
Création d'un tiers-lieu	Commune d'Arrènes	Arrènes		2022	2024
Création d'une boucherie charcuterie traiteur	Commune de Fursac	Fursac	341 786 €	2021	2022
Halle pour le marché près de l'église Saint Etienne	Commune de Fursac	Fursac			
Maintien et développement des commerces en centre-bourg	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg			
Réaménagement des places du centre-bourg	Commune de Lizières	Lizières		2022	2023
Réaménagement des places du centre-bourg	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg			
Réaménagement des places du centre-bourg	Commune d'Arrènes	Arrènes			
Réaménagement du centre-bourg (place, borne de recharge électrique...)	Commune de Saint Priest la Plaine	Saint Priest la Plaine		2022	2022
Relance économie du centre-bourg : ouverture boulangerie, magasin d'optique, bar-restaurant, magasin à définir	Commune de Marsac	Marsac		2022	
Restauration de la toiture du château	Commune de Lizières	Lizières	117 774,10 €	2022	2022
Restauration de l'église	Commune de Lizières	Lizières		2023	2024
Valorisation des sites patrimoniaux	Commune de Châtelus le Marcheix	Châtelus le Marcheix			
Valoriser les sites patrimoniaux et l'histoire de la commune	Commune du Grand-Bourg	Le Grand-Bourg			

2. Présentation synthétique des projets suffisamment mûrs pour démarrer à court terme retenus pour faire l'objet de Fiches projets (annexe 3)

Les 5 projets les plus mûrs pour démarrer à court terme, retenus pour faire l'objet de fiche-projets, s'inscrivent tous dans le 4^{ème} axe stratégique du territoire relatif à l'attractivité résidentielle du territoire et à la revitalisation des centre-bourgs, que ce soit sur le plan commercial, en matière de logement ou encore de patrimoine bâti.

Un 6^e projet a été rajouté, il s'agit de l'agrandissement de la micro crèche, projet qui a avancé plus rapidement que prévu. Ce projet s'inscrit dans le 3^e axe stratégique du territoire relatif au renforcement d'un socle commun de services à la population .

AXE 4 – Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature

- 3. Assurer le développement en logements en quantité et en qualité pour accompagner les parcours résidentiels sur le territoire**
 - Commune de Bénévent l'Abbaye – Réhabilitation de l'immeuble Joly (espaces commerciaux et logements)
 - Commune de Saint Priest la Plaine – Transformation de l'ancienne Mairie et de l'Agence postale en 2 logements locatifs et bureaux
- 4. Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire**
 - Commune de Mourioux Vieilleville – création d'un commerce en centre-bourg
 - Commune de Fursac – Création d'une boucherie charcuterie traiteur
 - Commune de Lizières – Restauration de la toiture du château

AXE 3 - Organiser notre territoire pour renforcer un socle commun de services à la population

- 1. Proposer une offre culturelle, éducative et de loisir de qualité en fonction des dynamiques démographiques**
 - Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg - aménagement et agrandissement de la micro-crèche à Marsac

Annexe 3 – Projets suffisamment mûres pour démarrer à court terme retenus



CR RTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse **Action n°1 / Réhabilitation de l'immeuble Joly : espaces commerciaux et logements**

1 - Maître d'ouvrage : Commune de Bénévent l'Abbaye

2.1 - Description de l'action (objectifs)

La Commune de Bénévent l'Abbaye souhaite réhabiliter l'immeuble « Joly », constituant un point noir dans la rue commerçante du centre-bourg. Ce projet doit permettre d'une part de créer des espaces commerciaux au rez-de-chaussée, conformément aux préconisations de l'AVAP – SPR, d'autre part de créer des logements aux étages afin d'aider à la revitalisation du centre – bourg.

Le projet de réhabilitation de « l'immeuble Joly » constitue un nouvel élément de la politique de soutien au développement économique de la commune par la valorisation de son patrimoine.

La mise à disposition de boutiques peut s'inscrire dans le développement de la « Maison des Patrimoines », pépinière d'artistes et d'artisans d'art, récemment mise en service dans les locaux de l'ancienne abbaye.

Le projet « Maison Joly » peut ainsi agir sur la fréquentation touristique, la valorisation du patrimoine constituant l'axe principal de développement de la cité labellisée « Petite Cité de Caractère » et possédant une étoile au guide vert Michelin.

L'isolation de l'immeuble sera conçue de façon à réduire au maximum la consommation énergétique, dans un but économique et de sobriété énergétique.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

-Création de 2 boutiques en rez-de-chaussée d'une surface de 80 m² et de 33 m².

-Création de 3 logements de type III aux étages, d'une surface de 74 m², 69 m² et 66 m².

3.1 Axes stratégiques du CR RTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 4 du CR RTE « Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les Pôles de l'armature »

Objectif stratégique 1 « Assurer le développement en logements en quantité et en qualité pour accompagner les parcours résidentiels sur le territoire »

Objectif opérationnel « Développer de nouveaux logements et rééquilibrer le parc sur le territoire pour répondre aux besoins de la population (petits logements, parc locatif privé et social)

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CR RTE et des 6 finalités

-Amélioration du cadre de vie

-Création de nouvelles activités commerciales complémentaires à celles de la commune, et particulièrement du centre-bourg

-Apport de nouvelles populations, installation de familles dans le centre-bourg

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)**3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :**

Attractivité

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

-Cadre de vie et environnement professionnel

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement*Coûts HT par grands postes de dépenses*

Études et maîtrise d'œuvre et frais d'acte	80 000 €
Acquisitions foncières	8 000 €
Travaux bâtiments	800 000 €
Matériels	
Total	888 000 €

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Non concerné

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

Les frais de fonctionnement incombant à la commune seront réduits (parties communes, impôts et taxes...).

Les boutiques seront mises à disposition d'entreprises dans le cadre de baux commerciaux, les logements à disposition de familles par bail locatif.

Les espaces commerciaux seraient cédés sous la formule de « boutiques à l'essai », selon le principe d'une gratuité de 3 à 6 mois et d'un tarif modéré de location au – delà de cette période (de 300 – 350 € maximum).

Les logements seront conventionnés et le montant des locations se situerait donc dans les limites du plafond défini par l'Etat.

4.4 – Dépenses induites**4.5 – Coût global de l'opération****Somme £ 4.1 à 4.4**

888 000 € HT

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

Etat DETR 50 %	440 000 €
Etat DSIL	222 058 €
Département Boost' comm ' Une	26 970 €
Région	14 972 €
Commune	184 000 €
Total : :	888 000 €

Il est précisé que les chiffres fournis sont en hors taxes et que la commune aura à sa charge la TVA, non récupérable s'agissant d'équipements mis à disposition de tiers.

5 - Autres partenaires :

Néant

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

- APD : 15/12/2021
- Dépôt du Permis de Construire : décembre 2021
- Lancement appel d'offres : 1er trimestre 2022
- Ouverture des plis : 2ème trimestre 2022
- Notification aux entreprises (non retenues – retenues) : juin 2022
- Début des travaux : septembre 2022

7 - Indicateurs :

- Nombre de « point noir » éradiqués
- Nombre d'activités économiques créées
- Nombre de commerces créés
- Nombre de logements réhabilités
- Surface de logements réhabilités
- Surface commerciale créée
- Nombre d'entreprises pouvant être accueillies
- Surface de bâti réhabilité
- Montant de l'investissement

8 - Commentaires :



CRRTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse

Action n° 2 Création d'une boucherie charcuterie traiteur à Fursac

1 - Maître d'ouvrage : Commune de Fursac

2.1 - Description de l'action (objectifs)

Création d'une boucherie-charcuterie-traiteur dans le bourg de Fursac.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

La commune de Fursac envisage de transformer un local communal en boucherie en centre-bourg, avec une surface de transformation, une surface de vente et une aire de stockage. La zone de chalandise est de quelque 2500 habitants, validée par une étude de la Chambre de métiers. Une telle activité répond aux besoins de la population.

Cette action permet la création d'activité commerciale dans le centre-bourg et ainsi de contribuer à sa dynamisation.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 4 du CRRTE « Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature »

Objectif stratégique « Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire »

Objectif opérationnel « Maintenir un maillage en commerces cohérent dans les centre des villes, bourgs et hameaux du territoire »

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

-Création d'emplois

-Redynamisation du centre-bourg

-Proposer une offre commerciale sur place en évitant la fuite de la population vers les centres urbains

-Redonner une attractivité plus importante à la commune de Fursac

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

-Attractivité

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

-Economie, tourisme, production et consommation durable

-Cadre de vie et environnement professionnel

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Études (BUREAUX D'ETUDES)	17 200 €
Études (HONORAIRES ARCHITECTES)	28 000 €
Acquisitions foncières	
Travaux plateforme	
Travaux bâtiments (TRAVAUX SECOND ŒUVRE, ACCESSIBILITE PMR, ENSEIGNE ...)	171 586 €
Matériels (EQUIPMENTS BOUCHERIE + MOBILIER)	125 000 €
Total	341 786 €

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Non concerné

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

Les coûts de fonctionnement sont liés à l'entretien des locaux et du bâti, à la gestion du bail commercial, aux impôts et taxes.

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération

Somme £ 4.1 à 4.4

341 786 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

Région (35% sur le matériel professionnel)	43 750,00€
Etat DETR bonifiée (50%)	170 893,00€
Autofinancement Commune de Fursac	127 143,00€
Total : :	341 786,00€

5 - Autres partenaires :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

7 - Indicateurs

- Nombre d'activités économiques créées
- Nombre de locaux commerciaux créés
- Nombre d'artisans/commerçants installés
- Nombre d'emplois créés
- Surface de bâti aménagée
- Montant de l'investissement

8 - Commentaires :



CRRTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse

Action n° 3 Restauration de la toiture du château

1 - Maître d'ouvrage : Commune de Lizières

2.1 - Description de l'action (objectifs)

La Commune de Lizières dispose d'un château, monument historique (XV^{ème}) ne bénéficiant d'aucune protection juridique (inscription ou classement aux monuments historiques) mais abritant cependant un logement communal, une pièce d'archivage des documents de la mairie, une bibliothèque et une salle de réunion. Cependant des bris de tuiles tombent régulièrement au sol, posant des problèmes de sécurité. Ainsi la restauration de la toiture s'avère indispensable pour la conservation et la valorisation du patrimoine d'une part, pour une question de sécurité d'autre part.

Bien que n'étant ni classé ni inscrit, la toiture sera restaurée selon les préconisations de l'ABF.

Cette action de valorisation du patrimoine bâti s'inscrit dans le cadre d'un projet plus global de redynamisation de centre-bourg, par un réaménagement pensé avec la population lors d'une concertation pour la création d'un écoquartier. Il est par ailleurs prévu de réaménager des places du bourg (mairie, salle des fêtes, église) ainsi que la place qui entoure le château, en prévoyant notamment une diminution de l'imperméabilisation des sols et une re-végétalisation des places autour du château.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

- Echafaudage, protection, sécurité
- Nettoyage des combles
- Découverte, dépose zinguerie, révision chevrons, restauration à neuf de la toiture en respectant le choix de matériaux préconisés par l'ABF.

2 rampants ± 250m²

1 tour avant en tuiles et bardeaux de châtaignier ± 80 m²

1 tour arrière mise hors d'eau ± 50 m²

Surface de toiture restaurée = ± 400 m²

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 4 du CRRTE « Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature »

Objectif stratégique : « Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire »

Objectif opérationnel : « Œuvrer pour le maintien et la valorisation du patrimoine bâti »

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

- Attractivité touristique (possibilité de visite d'une partie du château)
- Attractivité de la commune
- Valorisation du patrimoine bâti
- Amélioration de la qualité énergétique du logement communal (isolation et protection)

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Attractivité

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

-Culture et identité collective
-Economie, tourisme, production et consommation

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Études (marché, matériaux, process)	
Acquisitions foncières	
Travaux bâtiments	117 774,10 €
Matériels	
Total	117 774,10 €

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Non concerné

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération

Somme £ 4.1 à 4.4

117 774,10 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

DETR (majorée à 50 %)	58 887,05
Conseil Départemental (10% du HT)	11 777,41
Boost'Comm'Une	9 000,00
Autofinancement	38 109,64
Total : :	117 774,10 €

5 - Autres partenaires :

Partenariat avec l'ABF, la Fondation du patrimoine, une entreprise chargée des travaux.

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

- Choix de l'entreprise : janvier 2022
- Démarrage des travaux : mars-avril 2022
- Fin des travaux : septembre 2022

7 - Indicateurs

- Nombre de bâtiments patrimoniaux rénovés
- Surface de bâtiments patrimoniaux restaurés

8 - Commentaires :

L'équipe municipale a entrepris un projet global sur le centre-bourg de Lizières afin de redynamiser la commune, dans l'espoir de la rendre plus attractive et accueillir de nouvelles familles. Cela passe par le regard que l'on porte sur ce village qui, à l'heure actuelle, s'étire le long d'une voirie, sans aucune place pour le piéton ni aménagement paysager en son centre.

La restauration de la toiture du château suit un programme mis en place depuis 2016-2017, suite à une réflexion commune avec les habitants, de valorisation du patrimoine existant (église, château) et de redéfinition des usages, besoins (réduction de l'empiètement du bitume, végétalisation, passage piéton...).

Les travaux de reprise des places de la Mairie et de la salle des fêtes ne pourront se faire sans une restauration de cette toiture dont on constate la dégradation régulièrement. Il en sera de même pour la place de l'église qui devra attendre la restauration du monument.



CRRTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse

Action n° 4 Création d'un commerce de restauration rapide et d'un logement

1 - Maître d'ouvrage : Commune de Mourioux Vieilleville

2.1 - Description de l'action (objectifs)

La Commune de Mourioux-Vieilleville souhaite rénover l'ancienne boulangerie de Vieilleville pour développer un commerce de restauration rapide / restaurant ouvrier d'une part, pour réhabiliter le logement au-dessus du commerce d'autre part. Un porteur de projet expérimenté dans la restauration s'est manifesté et souhaite loger sur place.

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans une volonté de redynamisation du centre-bourg de Vieilleville. Il permet dans le même temps d'entretenir et de valoriser le patrimoine bâti de la commune.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

Pour cela la commune souhaite entreprendre des travaux de mise aux normes complète du local commercial et de remise en conformité du logement.

Concernant le logement, une rénovation sera nécessaire avec une remise en conformité notamment sur la partie thermique et électrique. La boulangerie n'étant pas en activité depuis une dizaine d'années une mise au norme complète est nécessaire tant du point de vue des équipements cuisine, de l'accueil que de l'accessibilité PMR.

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 4 du CRRTE « Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les pôles de l'armature »

Objectif stratégique : « Améliorer l'attractivité et le cadre de vie des centralités principales du territoire »

Objectif opérationnel : « Maintenir un maillage en commerces cohérent dans les centres des villes, bourgs et hameaux du territoire »

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

- Création d'emplois
- Création d'un commerce inexistant dans la commune
- Redynamisation du centre bourg
- Accueil de nouveaux habitants

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Attractivité

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

Cadre de vie et environnement professionnel

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Études (marché, matériaux, process)	
Acquisitions foncières	
Travaux bâtiments	345 098,39 €
Matériels	
Total	345 098,39 €

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Non concerné

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

Les coûts de fonctionnement sont liés à l'entretien des locaux et du bâti, à la gestion des baux locatifs, aux impôts et taxes.

4.4 – Dépenses induites**4.5 – Coût global de l'opération**

Somme £ 4.1 à 4.4

345 098,39 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

Entreprise X (apport)	
Banque des territoires (participation au capital)	
ADEME (subvention)	
Région (subvention) 30%	103 529,51 €
Etat – DETR 50 %	172 549,19 €
Autofinancement Commune	69 019,69 €
Total : :	345 098,39 €

5 - Autres partenaires :**6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération**

-Etudes : juin 2022

-Dépôt du permis de construire : septembre 2022

- Lancement de l'appel d'offres : octobre 2022
- Ouverture des plis : novembre 2022
- Notification aux entreprises retenues : décembre 2022
- Début prévisionnel des travaux : janvier 2023

7 - Indicateurs

- Nombre de logements réhabilités
- Surface de logements réhabilités
- Surface de bâti économique créé (m²)
- Nombre d'activités économiques créées
- Nombre de locaux commerciaux créés
- Nombre d'artisans/commerçants installés
- Surface de bâti réhabilité
- Montants de l'investissement

8 - Commentaires :



CRRTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse

Action n° 5 Transformation de l'ancienne Mairie et de l'Agence postale en 2 logements locatifs

1 - Maître d'ouvrage : Commune de Saint Priest la Plaine

2.1 - Description de l'action (objectifs)

résultats attendus :

La Commune de Saint Priest la Plaine souhaite d'une part augmenter le parc locatif du centre-bourg pour permettre l'accueil de nouvelles familles et d'autre part aménager des bureaux partagés pour favoriser le maintien et le développement de l'activité économique et répondre au besoin des auto-entrepreneurs.

En effet, cela permettra notamment de répondre aux nouveaux enjeux qui émergent avec le développement du télétravail et pour les entrepreneurs ne disposant pas de bureaux à domicile. Les bureaux seront équipés de prises WIFI avec fibre.

Les deux logements représenteront chacun une surface de 70m². Les trois bureaux partagés seront aménagés de façon à rendre possible une future transformation en logements le cas échéant.

Ce projet de réhabilitation permet dans le même temps d'entretenir et de valoriser le patrimoine bâti de la commune.

Le projet s'inscrit dans une dynamique plus large de redynamisation du centre-bourg avec un projet de tiers-lieu en cours de réflexion et en lien avec les habitants.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

Pour réaliser ce projet, la Commune va faire réaliser des travaux de transformation de l'ancienne Mairie et de l'Agence postale situés en centre-bourg. Les travaux seront tous isolés suivant les nouvelles normes énergétiques avec changement des huisseries extérieures et si possible isolation par l'extérieur. Le chauffage sera réalisé en aérothermie ce qui permettra d'accentuer le gain énergétique

- Création de 2 logements de 70 m² chacun
- Création de 3 bureaux partagés de 70 m²

3.1 Axes stratégiques du CRRTE concernées :

Axe 4 du CRRTE « Soutenir et équilibrer l'attractivité résidentielle du territoire dans une logique de complémentarité entre les Pôles de l'armature »

Objectif stratégique 1 « Assurer le développement en logements en quantité et en qualité pour accompagner les parcours résidentiels sur le territoire »

Objectif opérationnel « Développer de nouveaux logements et rééquilibrer le parc sur le territoire pour répondre aux besoins de la population (petits logements, parc locatif privé et social)

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CRRTE et des 6 finalités

- Augmentation et maintien de la population
- Plus de logements à disposition
- Maintien de l'activité économique (autoentrepreneurs)

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)

3.4 - Finalités du projet de territoire concernées :

- Attractivité

3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :

- Cadre de vie et environnement professionnel

4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement

Coûts HT par grands postes de dépenses

Environ 62 000 € - Soit amorti sur 6 ans

Études (marché, matériaux, process)	
Acquisitions foncières	
Travaux	310 000 €
Matériels	
Total	310 000 €

4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels

Non concerné

4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels

Les coûts de fonctionnement sont principalement liés à l'entretien des locaux et du bâti, ainsi qu'à la gestion des baux locatifs.

4.4 – Dépenses induites

4.5 – Coût global de l'opération

Somme £ 4.1 à 4.4

310 000 €

4.6 - Partenaires financiers / plan de financement

Entreprise X (apport)	
Banque des territoires (participation au capital)	
ADEME (subvention)	
Région (subvention)	
Etat DETR	155 000€

Auto financement	155 000€
Total : :	310 000 €.

Sources de financement des coûts de fonctionnement :

- 2 logements à environ 350 €/mois
- 3 bureaux à 50 €/mois

5 - Autres partenaires :

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

- le choix de l'architecte est fait
- l'appel d'offre pour les travaux aura lieu mi-janvier
- la notification aux entreprises sera faite en février
- démarrage des travaux en mars
- Fin des travaux fin d'année 2022

7 - Indicateurs

- Nombre de logements réhabilités
- Surface de logements réhabilités
- Surface de bâti économique créée (m²)
- Nombre d'entreprises pouvant être accueillies

8 - Commentaires :



CR RTE de la Communauté de communes de Bénévent Grand Bourg / Creuse

Action n° 6 Agrandissement de la micro crèche à Marsac

1 - Maître d'ouvrage : Communauté de communes Bénévent Grand-Bourg

2.1 - Description de l'action (objectifs)

La Communauté de communes souhaite augmenter la superficie de la micro crèche. Actuellement la micro crèche dispose de 10 places de d'accueil. La structure est complète et la liste d'attente des familles ayant besoin ne cesse d'augmenter. Il y a une réelle pénurie de places d'accueil individuelle ou collective sur le territoire. Les locaux actuels sont très petits et ne permettent pas de répondre à l'augmentation du nombre de places que permet la loi ASAP, soit 12 places pour les micro crèches.

Par ailleurs, ce projet permettra d'améliorer les conditions de travail de l'équipe de la micro crèche en offrant un espace de repos et un bureau pour la directrice, actuellement en dehors de l'enceinte de la micro crèche.

2.2 - Caractéristiques de l'action / Programme

Actuellement le projet d'extension (65 m²) comprend deux dortoirs, une salle de détente pour le personnel et le bureau de la directrice. L'aménagement de l'existant (89 m²) permettrait de doubler les espaces de vie dédiés aux enfants.

Pour réaliser l'extension, la commune de Marsac met à disposition de la Communauté de communes une partie du local commercial attenant, duquel il sera séparé par une cloison installée par la commune. Les modalités de mise à disposition seront définies dans une convention avec la commune.

3.1 Axes stratégiques du CR RTE concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :

Axe 3 du CR RTE « Organiser notre territoire pour renforcer un socle commun de services à la population »

Objectif stratégique : « Proposer une offre culturelle, éducative et de loisir de qualité en fonction des dynamiques démographiques territoriales »

Objectif opérationnel : « Assurer un maillage suffisant et bien réparti de solutions d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse »

3.2 - Impacts attendus

en regard des orientations stratégiques du CR RTE et des 6 finalités

- Augmenter l'offre de places de garde en collectivité
- Augmentation et maintien de la population
- Permettre l'accueil de nouveaux habitants
- Contribuer à la dynamisation du centre-bourg de Marsac

3.3 - Évaluation – Dispositions complémentaires aux indicateurs :

Dimension « relance » du projet (à mettre au point)	
3.4 - Finalités du projet de territoire concernées (Si besoin à renseigner avec le service instructeur) :	
-Attractivité -Bien-être	
3.5 - Domaines d'action du projet de territoire concernés (Renseigné par le service instructeur) :	
-Cadre de vie et environnement professionnel -Santé et soins	
4.1 - Coûts prévisionnels d'investissement	
<i>Coûts HT par grands postes de dépenses</i>	
Études (Ingénierie)	12 804,00 €
Acquisitions foncières	
Travaux bâtiments	116 400,00 €
Matériels	
Total	129 204,00 €
4.2 - Projets privés : bilans prévisionnels	
Non concerné	
4.3 - Projets publics : coûts de fonctionnement prévisionnels	
Les coûts de fonctionnement prévisionnels seront les coûts de chauffage, d'électricité et de nettoyage supplémentaires induits par l'augmentation de la surface de la micro crèche, les dépenses relatives à l'entretien du bâti, les impôts et taxes et, le cas échéant, le montant du loyer dû à la commune de Marsac (en cours de discussion).	
4.4 – Dépenses induites	
4.5 – Coût global de l'opération	
Somme £ 4.1 à 4.4	
129 204,00 €	
4.6 - Partenaires financiers / plan de financement	
DETR (majorée à 50 % - C2RTE)	64 602,00 €
CAF	37 000,00 €
Autofinancement Communauté de communes	27 602,00 €
Total : :	129 204,00 €
5 - Autres partenaires :	
CAF, PMI, Commune de Marsac (convention de mise à disposition des locaux)	

6 - Calendrier de réalisation et phasage de l'opération

- Publicité du marché :
- Choix des entreprises :
- Notification aux entreprises :
- Démarrage des travaux :
- Fin des travaux :

7 - Indicateurs

- Nombre de places d'accueil créées
- Surface de bâtiments créés

8 - Commentaires :

Les travaux d'extension de 65m² demandent de repenser toute l'organisation de la structure actuelle.